

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2012 - (n° 4332)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 439

présenté par
M. Carrez**ARTICLE 2**

À l'alinéa 27, substituer au mot :

« visés »,

le mot :

« mentionnés »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.